



Les Pâtissons du Montois
association pour le maintien d'une agriculture paysanne



AMAP « les pâtissons du Montois »

Mairie

77520 Donnemarie-Dontilly

BULLETIN D'ADHÉSION, année 2018

NOM (s), Prénom (s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ fixe : _____

☎ portable 1 : _____ ☎ portable 2 : _____

Courriel 1 : _____

Courriel 2 : _____

Adhère à l'association « **les pâtissons du Montois** » pour l'année **2018**.

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur de l'association (disponible à la demande) et de la charte des AMAP.

L'adhérent.e a pris connaissance des principes et engagements de l'AMAP dans la charte des AMAP, disponible à la demande.

- il est rappelé que pour pouvoir voter aux assemblées générales de l'association (la prochaine se tient le 9 février 2018), il faut être à jour de son adhésion.
- Une adhésion permet de voter.
- Une adhésion donne accès aux abonnements des différents producteurs.
- Les distributions de produits s'effectuent, sauf possible exception, le vendredi.

Le montant annuel de l'adhésion est de **15 €**, à verser de préférence par chèque (ou en espèces).

Fait à _____, le _____

Signature :